

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE D'EUZET (30360)  
SEANCE DU Vendredi 12 avril 2024**

N° DE LA DELIBERATION : 2024035

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

**Présents :** Mme Bonot Anne-Marie, Mr Bourguet Sébastien, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

**Absents excusés :** RAS

**A été nommé secrétaire :** Mme Anne-Marie Bonot

**NOMBRES DE MEMBRES :**

**Afférents au Conseil Municipal :** 11

**En exercice :** 11

**Qui ont pris part à cette délibération :** 11

**Date de la convocation :** 29/03/2024

**Date d'affichage :** 29/03/2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 030-213001092-20240412-DE2024035-DE

**Objet de la délibération : LANCEMENT DE L'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE POUR LE MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ARCHITECTURE - CONSTRUCTION D'UN ESPACE MULTI-SERVICES ET CULTUREL**

Le Conseil Municipal d'Euzet,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des marchés publics et notamment les règles générales art R2112-1 à R 2112-3,

Considérant qu'il est nécessaire de lancer une consultation pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un espace multi-services et culturel :

- un espace de restauration
- un espace partagé
- un café
- un coin épicerie
- des espaces extérieurs.

Considérant l'enveloppe financière de la mairie affectée aux travaux qui est fixée à 600 000.00 EUROS HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de cette délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager la procédure d'appel public à la concurrence.

Fait à Euzet les jour, mois et an susdits.

Le Conseil Municipal,



Envoyé en préfecture le 15/04/2024  
Reçu en préfecture le 15/04/2024  
Publié le 15/04/2024  
ID : 030-213001092-20240412-DE2024035-DE

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)